

III

COMITE TECHNIQUE DE BIOLOGIE ET AMELIORATION

DES PLANTES UTILES

PRESENTATION PAR A. CHARRIER

I. Constitution du Bureau permanent provisoire

Ont été désignés pour constituer le Bureau, MM. J.C. CLEMENT (secrétaire), J. DEJARDIN et G. SECOND.

Les membres présents considèrent que les principales fonctions de ce bureau seront, d'une part, d'assurer la circulation de l'information et, d'autre part, d'expédier les affaires administratives courantes. Toute décision se rapportant à ce Comité Scientifique devra faire l'objet d'une consultation de l'ensemble du groupe.

II. Réflexion sur le rôle des disciplines scientifiques par rapport aux axes programmes

Le Comité Technique "Biologie et Amélioration des Plantes Utiles" mène un programme unitaire dont la cohérence s'exprime dans sa démarche en 3 points :

- Réaliser des prospections et maintenir des collections, activité s'inscrivant dans le cadre de la Constitution et de la Conservation des Ressources Génétiques Mondiales,

- Analyser la structure et les relations entre formes sauvages et les formes cultivées traditionnelles chez les plantes utiles pour l'homme,

- En déduire de nouvelles méthodes d'amélioration des variétés.

Cette démarche place les activités de recherche du Comité en amont de celles du GERDAT.

Par rapport aux axes programmes qui ont été proposés, l'inventaire des ressources génétiques, les recherches sur la structure et la dynamique des complexes d'espèces et sur la domestication se rapporteraient à l'axe I (Ecosystèmes terrestres) alors que leur exploitation pour le développement se rattacherait à l'axe 4 (Indépendance alimentaire). Cette bipolarité risque d'introduire une scission non existante actuellement ce qui paraît non souhaitable, l'ensemble de ces travaux de recherche constituant un tout.

Les attributions et la composition du Comité scientifique par discipline ont été débattues et les propositions suivantes ont été faites :

- Discipline concernée : la Génétique
- Composition du Comité : Parité entre membres Elus et membres Cooptés. Ces derniers pouvant relever soit des diverses disciplines de l'ORSTOM avec lesquelles le Comité entretient des rapports privilégiés soit d'autres laboratoires français ou étrangers de préférence ceux avec lesquels il sera possible d'établir des contrats d'association. Ceci devant permettre de diversifier la réflexion au sein de la discipline scientifique
- Fonctions et rôle du Comité
 - . réflexion scientifique
 - . consultation sur les opérations de recherche, les publications, les appels d'offre, les affectations, les recrutements, etc...
 - . animation de groupes de travail, séminaires, contacts avec la recherche internationale, etc... (est actuellement en préparation une synthèse de travaux réalisés sur le riz par les chercheurs BAPU et ceux du GERDAT).
 - . suivi des carrières des personnels et évaluation des travaux de chaque chercheur.

Remarque : la participation de représentants du "Comité Scientifique de Génétique", à la structure scientifique et budgétaire par axe programme s'impose au niveau du Conseil Scientifique de chaque département concerné.

Enfin, dans l'optique de cette réflexion, quelques particularités sont à signaler :

- 1) le BAPU ne possède pas actuellement de base métropolitaine satisfaisante (celle existant aux SSC de Bondy, bien que fonctionnelle n'est que trop faiblement exploitée),
- 2) la structure actuelle de conservation des ressources génétiques créée à l'ORSTOM il y a une dizaine d'années nécessitera un renforcement pour s'adapter aux exigences futures.
- 3) le besoin de mise en place d'un laboratoire pour les études de génétique biochimique se fera de plus en plus sentir dans l'orientation actuelle des recherches génétiques.

Il est à remarquer que pour les points deux et trois, le BAPU a été dans ce domaine parmi les pionniers.

- 4) il convient également d'une part de continuer à disposer de l'accès à un service de Biométrie et à des moyens de calcul et

d'autre part de créer une banque de données.

5) il doit être développé des contrats d'association avec des laboratoires d'accueil (CNRS, Universités, INRA, GERDAT) pour des études scientifiques.

6) le produit des recherches (collection de matériel végétal, méthodes de sélection, parfois même des variétés améliorées) était très mal valorisé et ce souvent par le GERDAT. La réforme en cours conduit à rechercher notamment avec le GERDAT de nouvelles filières de valorisation.

7) le Comité Technique du BAPU est composé pour moitié d'agents détachés dans les instituts du GERDAT. La gestion de leur carrière scientifique est difficile.

8) notre Comité Technique est déjà fortement engagé dans la formation (enseignement à l'université et ENSA, organisation de stages sur les techniques d'électrophorèse, encadrement de thèses, préparation d'un manuel sur les ressources génétiques), les personnels demandent la pleine reconnaissance de cette fonction et les moyens de la réaliser sans pour autant sacrifier les travaux de recherche (exemple, une expérience originale pourrait être lancée pour l'Afrique de l'Ouest : un contrat de participation enseignement et encadrement DEA et 3ème cycle en amélioration des plantes).

- 1) Composition du Comité Scientifique : moitié de membres élus représentant la discipline ; moitié de membres cooptés.
- 2) Nécessité d'évaluer et de synthétiser les programmes en cours: caféier, mil, panicum, riz, en vue de leur recentrage éventuel dans la nouvelle dynamique de recherche.
- 3) Absence de base métropolitaine satisfaisante.
- 4) Valorisation de notre position d'avant garde dans la constitution, la conservation et l'exploitation des ressources génétiques tout particulièrement au niveau métropolitain.
- 5) Reconnaître les fonctions d'enseignement et de formation au même titre que l'activité de recherche.

Compte-rendu
des journées d'études
de l'O.R.S.T.O.M.

Paris, 6-10 Juillet 1982

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE OUTRE MER